

---

## Philippines Rapport national destiné au Comité scientifique de la Commission des Thons de l'Océan Indien, 2024

---

### Résumé exécutif

Entre le 7 octobre et le 19 décembre 2017, les Philippines ont exploité un seul navire actif dans la zone de la Convention de la Commission des thons de l'océan Indien (CTOI) (10°S à 5°N, 75°E à 90°E). Le FV Marilou 888, un senneur d'une jauge brute (GT) de 349, a mené des opérations de pêche durant cette période.

Les captures totales du navire comprenaient :

- 25 551 kg ton plus gros (*Thunnus obesus*),
- 72 680 kg albacore thon (*Thunnus albacares*), et
- 144 566 kg bonite au thon (*Katsuwonus pelamis*).

Toutes les captures ont été débarquées au port de pêche de la ville de General Santos, aux Philippines.

Les enregistrements de prises accessoires comprenaient 34 requins soyeux (*Carcharhinus falciformis*), dont 12 ont été relâchés vivants et 22 ont été relâchés morts. De plus, une tortue olivâtre (*Lepidochelys olivacea*) a été relâchée vivante, tandis qu'une raie mobula lisse (*Mobula thurstoni*) a été relâchée morte. Aucun requin ou autre espèce accessoire n'a été retenu à bord.

Le FV Marilou 888 bénéficiait d'une couverture d'observateurs à 100 % pendant toute la durée de son voyage et était équipé d'un système de surveillance des navires (VMS). Comme lors des précédentes opérations de pêche aux Philippines, toutes les mesures de conservation et de gestion imposées pour les requins et autres espèces ont été strictement respectées pendant les activités du navire.

Bien que les Philippines soient inactives dans la zone de la Convention CTOI depuis 2018, le pays reste un membre contractant engagé de la CTOI. Elle maintient son engagement en faveur de la gestion efficace, de la conservation et de l'utilisation durable des stocks de poissons grands migrateurs dans la zone de compétence de la CTOI.